

**Session de formation pour débutants en mycologie
Du lundi 30 septembre au jeudi 03 octobre 2024**

Aux Gîtes du Bois-de-Chelles, le Bourg
43160-La Chapelle-Geneste

Cette session, proposée par la FMBDS, s'adresse à tous les membres débutants et faux débutants des associations fédérées désireux de s'initier à la mycologie.

Durant ce stage ils apprendront à utiliser des outils et des méthodes de travail pédagogiques pour leur permettre de monter en compétence.

Lieu :

En limite des départements de la Haute Loire et du Puy de Dôme, dans le parc régional Livradois-Forez

Accueil :

Lundi 30 septembre entre 11h et midi

Lundi midi, repas tiré du sac (chacun prévoit son pique-nique)

Première sortie vers 14h

Fin de la session :

Jeudi 03 octobre vers 15h

Les sorties et séances d'étude se feront en petits groupes et seront encadrées par des mycologues de la fédération.

Nombre de participants : 15 maximum.

Nouveauté 2024 : Nous proposons, à partir de cette année, d'accueillir deux personnes de plus ayant un niveau intermédiaire en mycologie (profil DIU-istes ou équivalent) qui désiraient progresser en encadrement, en pédagogie.

Ceux-ci devaient être plus à l'aise, par la suite, pour encadrer des sorties au sein de leur société respective.

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner **avant le 30 juin 2024** à

Denis MARSEILHAN

14, route des îles,

Lotissement « le clos des îles »

38570 GONCELIN

Après envoi par courrier, prévenir Denis par mail

à l'adresse suivante : denis.marseilhan@gmail.com

Nom Prénom	
Association	
Adresse	
Code Postal - Ville	
Téléphone	
Courriel	
Niveau :	Débutant <input type="checkbox"/> Intermédiaire <input type="checkbox"/>
J'autorise la diffusion de mon adresse courriel aux autres participants : OUI NON	
	Montant
Droit d'inscription : 20€	
Frais du stage 230€	
<i>Total à payer</i>	
Chaque participant (hors couple) aura une chambre individuelle , avec évier et toilette. Seule la douche est en commun entre les deux chambres d'un même gîte. Serviettes et draps non fournis , supplément à payer auprès de l'hébergeur si vous avez oublié vos draps. - Les repas seront pris sur place à midi et le soir au restaurant. (Le lundi midi : pique-nique tiré du sac) - La réservation sera effective par chèque à l'ordre de la FMBDS , à joindre au bulletin d'inscription, adressés tous les deux à - Denis MARSEILHAN, lotissement « le clos des îles », 14, route des îles, 38570 GONCELIN	
Renseignements complémentaires	
Le pain est compris pour le petit déjeuner et le repas de midi. La composition du petit déjeuner est souvent très personnelle. D'où, prévoir, en fonction de vos goûts (beurre, confiture, fromage, fruits, céréales,...). N'hésitez pas à amener vos confitures « maison » Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Denis MARSEILHAN Tél : 06 78 78 25 43 ou par mail à denis.marseilhan@gmail.com	